



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME VENDEENNE  
C.M.V.

CARTE AU 1/25 000ème  
DU DOMAINE PUBLIC  
MARITIME

Carte C

Feuille 5 (recto)

de Saint-Gilles-Croix-de-Vie  
à Brétignolles-sur-Mer



**Légende**

**TYPE**

-  Chasse autorisée aux adhérents de l'ACMV  
(voir nomenclature n°1 du règlement intérieur)
-  Chasse interdite
-  Cours d'eau où la chasse est permise aux adhérents de l'ACMV  
(voir nomenclature n°2 du règlement intérieur)

Scan 25 IGN - SIG FDC Vendée - [www.chasse85.fr](http://www.chasse85.fr)

Ce document est réservé  
aux adhérents et membres de l'Association  
Chasse Maritime Vendéenne